

**Réseau d'Education Prioritaire Edouard Manet**  
Villeneuve-La-Garenne  
**2014 - 2015**

Structure : Service d'Accueil de Jour Educatif (SAJE)  
Association Jean Cotxet

<b>Présentation</b>	Le SAJE est un service de protection de l'enfance qui accompagne : - des <u>enfants de 5 à 12 ans</u> présentant des difficultés globales telles que : difficultés face aux règles, attitudes de provocation, impulsivité, opposition, repli sur soi, inhibition, relations difficiles avec les autres enfants, difficultés scolaires, ... - leurs <u>parents</u> qui ont besoin d'être soutenus et accompagnés pour permettre à la situation familiale d'évoluer.
<b>Objectifs du référentiel de l'E.P.</b>	Prévenir toute forme de désocialisation et de décrochage scolaire. Permettre aux enfants de s'apaiser dans leurs relations aux autres afin qu'ils puissent être plus disponibles et attentifs dans le cadre scolaire, favoriser et soutenir leur investissement dans les apprentissages. Accompagner les familles afin de favoriser l'instauration d'un climat apaisé et de relations familiales structurantes et ressourçantes pour l'enfant.
<b>Culture commune : socle commun de connaissances, de compétences et de culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique.</li> <li>- Elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en société.</li> <li>- Elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.</li> <li>- Elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.</li> </ul>
<b>Descriptif</b>	<p><u>Accompagnement éducatif global</u> quotidien mené par une équipe pluridisciplinaire (Chef de service, éducateurs spécialisés, éducateurs scolaires, maîtresse de maison, psychologue) qui s'effectue selon <u>3 axes complémentaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Accompagnement collectif axé sur la socialisation</u>. Les activités proposées permettent de travailler la confiance en soi, le respect et le sens des règles, la vie en collectivité, le rapport aux autres, ...</li> <li>- <u>Accompagnement individuel</u> adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant (accompagnement éducatif, suivi scolaire, ...)</li> <li>- <u>Accompagnement des parents</u> : rencontres régulières pour les soutenir dans leur rôle de parents et dans leur démarche éducative auprès de leur enfant / Activités collectives.</li> </ul> <p>Possibilité d'<u>accueil sur des temps scolaires</u> : accompagnement spécifique proposé à des enfants qui traversent des difficultés les empêchant de se maintenir dans le cadre scolaire et dans une attitude favorable aux apprentissages durant toute une journée. Les modalités sont définies en « équipe éducative » et validées par l'Inspection préalablement à leur mise en œuvre. Les enfants peuvent être accueillis de une à plusieurs demi-journées dans la semaine. Le programme d'activités est élaboré selon les situations individuelles en partenariat avec l'Education Nationale. Le cadre d'accueil est souple mais contenant, structuré dans le temps et l'espace, permettant à l'enfant de s'apaiser, de se sécuriser, de rompre un processus conduisant à toute forme d'exclusion scolaire (par le jeune lui-même ou par les institutions), de redynamiser l'intérêt pour les apprentissages et de favoriser l'instauration de relations plus sereines dans le cadre de l'école.</p>
<b>Partenariat</b>	Financement Conseil Général, CAF, Mairie (mise à disposition des locaux), PRE.
<b>Evaluation prévue</b>	Evaluations interne et externe à échéances régulières (conformément à la Loi 2002-2).
<b>Restitution éventuelle</b>	Accueil des enseignants dans la structure (déjeuner commun)